

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
MINISTÈRE D'ÉTAT  
SERVICE INFORMATION ET PRESSE

---

BULLETIN  
DE DOCUMENTATION



16<sup>e</sup> Année

5 MAI 1960

(Nouvelle Série) N° 5

---

La Visite officielle de LL. AA. RR. Madame la  
Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince en Belgique  
27 au 30 avril 1960

Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg ont fait une visite officielle en Belgique du 27 au 30 avril 1960, rendant ainsi la visite qu'avait faite Sa Majesté le Roi des Belges à Luxembourg les 16, 17 et 18 juin 1959 (voir « Bulletin de Documentation » N° 6 du mois de juin 1959).

A la veille de la visite officielle, des messages furent publiés par M. Eugène Schaus, Vice-Président du Gouvernement luxembourgeois, Ministre des Affaires Etrangères, et M. Pierre Wigny, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique. Nous reproduisons ci-après le texte de ces deux messages :

Message de M. Eugène Schaus.

A la veille de la visite officielle de notre Souveraine en Belgique, les sentiments de sympathie et d'admiration que le peuple luxembourgeois avait exprimés à S. M. le Roi des Belges lors de Sa visite à Luxembourg en 1959, revivent dans toutes les mémoires.

Mes compatriotes accompagneront en pensée notre Souveraine et le Prince de Luxembourg dans Leur voyage vers votre pays, relevé à l'instar du nôtre des ruines de la guerre au moyen d'efforts prodigieux. C'est grâce aux qualités du peuple belge, qui ont fait la grandeur de la Belgique, que votre pays a su reconquérir

sa place parmi les puissances commerciales et industrielles de l'Europe et du monde.

Notre pays est heureux et fier de voir son sort dans le domaine économique associé d'une manière particulièrement étroite, depuis plus de vingt-cinq ans, à un pays auquel le rattachent tant de liens amicaux à travers les siècles.

A la réalisation de l'intégration européenne, le Luxembourg, marchant de pair avec son grand allié belge, apporte toute sa foi agissante.

J'exprime volontiers à cette occasion, au nom du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, toute la satisfaction et la fierté des Luxembourgeois de pouvoir collaborer avec le peuple belge à une grande œuvre de coopération internationale, à l'essor commun de nos pays et à l'amélioration de notre sort dans une atmosphère d'amitié qui est plus vivante que jamais dans tous les cœurs.

Eugène Schaus,  
Vice-Président du Gouvernement,  
Ministre des Affaires Etrangères.

\*

#### Message de M. Pierre Wigny.

La Belgique se réjouit de recevoir Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse de Luxembourg ainsi que Son Auguste Epoux, le Prince Félix.

Faut-il rappeler tous les liens qui nous unissent à ce pays voisin de notre cœur? La

plupart des Belges le reconnaissant personnellement pour avoir eu l'occasion de le visiter, d'apprécier la beauté de ses sites, la prospérité de ses entreprises et l'amabilité de ses habitants.

Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse est apparentée à notre Famille Royale: Son fils, le Prince héritier, a épousé la Princesse Joséphine-Charlotte de Belgique: plus que deux familles, ce sont deux pays tout entiers qui vont célébrer leur amitié réciproque.

Lors de la visite du Roi en juin dernier, nous avons été reçus au Grand-Duché de Luxembourg avec une courtoisie et une cordialité qui ont profondément ému notre Souverain ainsi que tous les membres de Sa suite. Nous revenons des Etats-Unis dont la réception avait été grandiose, je puis affirmer que l'accueil du Grand-Duché de Luxembourg n'a pas été moins émouvant.

Tous les Belges auront certes à cœur de manifester à leur tour leurs sentiments d'affection envers nos illustres hôtes luxembourgeois. Car Leur visite est aussi une visite à la population belge et elle n'est réussie qu'avec le concours de celle-ci. C'est pourquoi nous nous préparons à pavoiser, à nous masser dans les rues et à crier:

Vive la Grande-Duchesse!  
Vive le Prince Félix!  
Vive le Luxembourg!

Pierre Wigny,  
Ministre des Affaires Etrangères.

## La Journée du 27 avril

Le 27 avril, peu avant 8 heures du matin, le cortège des voitures quitta le Palais grand-ducal, encadré d'une escorte motocycliste de l'Armée.

A Leur arrivée devant le pavillon grand-ducal, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg, accompagnés des membres de Leur Suite, furent accueillis par M. le Ministre d'Etat et M. le Ministre des Transports. Leurs Altesses Royales furent saluées à l'intérieur du pavillon grand-ducal par les Chefs des missions diplomatiques résidant à Luxembourg, le Président de la Chambre des Députés, les Membres du Gouvernement, les Présidents du Conseil d'Etat et de la Cour Supérieure de Justice, le Bourgmestre de Luxembourg, le Chef d'Etat-Major de l'Armée et les dirigeants des C. F. L.

Après avoir passé en revue le détachement d'honneur, Leurs Altesses Royales prirent congé des personnalités. Lorsque le train quitta la gare, la musique militaire joua l'hymne national.

Ajoutons ici que la Suite de Leurs Altesses Royales était composée de S. Exc. M. Alfred Loesch, Grand Maréchal de la Cour, Madame Auguste Collart, Dame d'honneur, le Comte

Victor de Marchant et d'Ansembourg, Chambellan, le Capitaine Norbert Prussen, Aide de camp, et le Capitaine Paul Koch, Aide de camp. Leurs Altesses Royales étaient en outre accompagnées des personnalités suivantes: S. Exc. M. Eugène Schaus, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, S. Exc. M. Nicolas Hommel, Ambassadeur à Bruxelles, M. Paul Schulté, Conseiller de Légation, et M. François Hallé, Commissaire de la Cour.

Lorsque le train arriva en gare d'Arlon, une musique militaire entonna l'hymne national luxembourgeois. A Leur descente du train, Leurs Altesses Royales furent saluées par S. Exc. M. Roger Taymans, Ambassadeur de Belgique à Luxembourg, qui Leur présenta M<sup>me</sup> la Comtesse Ludovic de Meeus d'Argenteuil, Dame d'honneur honoraire de S. A. R. la Princesse Joséphine-Charlotte, Attachée à la Personne de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, le Lieutenant-Général Eugène De Greef, Attaché à la Personne de S.A.R. Madame la Grande-Duchesse, le Général-Major Emile Velghe, Attaché à la Personne de S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, le Général-Major Charles Laets, Commandant de la 3<sup>e</sup> Circonscription Militaire,

M. Oscar Lohest, Gouverneur de la Province du Luxembourg, et M. Charles Simon, Bourgmestre de la Ville d'Arlon.

Après ces présentations, M. le Bourgmestre d'Arlon souhaita la bienvenue à Leurs Altesses Royales en ces termes :

« Madame,  
Monseigneur,

La visite officielle en Belgique de Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg comble de joie les habitants d'Arlon.

La position géographique de notre ville lui procure en effet le rare bonheur d'accueillir sur le sol belge Leurs Altesses Royales.

Qu'elles me permettent, au nom de la population de ma ville et en mon nom propre, de Leur exprimer tous les sentiments de déférence que nous ressentons à Leur égard.

Nous aurions aimé présenter à Leurs Altesses une figure d'Arlon plus riante et plus magnifique qui eût été à la mesure de l'honneur qui nous est fait.

Et par la chaleur de l'accueil qui Leur eût été réservé, Leurs Altesses Royales auraient pu voir que l'affection profonde, dont les entoure leur peuple, a débordé leurs frontières. Elles auraient pu mesurer quelle place Elles tiennent dans le cœur des Arlonais, tant pour Leur propre rayonnement que parce qu'Elles représentent la population du Luxembourg grand-ducal.

Arlon se souvient de tout le passé qu'il peut mettre en commun avec les villes luxembourgeoises ; mais en plus, les affinités de nos populations sont telles qu'il est peu de familles de chez nous qui n'ont pas de profondes racines dans nos deux pays. Et ce n'est pas la moindre raison de fierté du Bourgmestre d'Arlon que la moitié de son berceau ait été rafraîchi par les doux flots de la Moselle.

Madame,  
Monseigneur,

Tous les liens, les plus sacrés et les plus tendres qui unissent la Belgique au Luxembourg, seront évoqués lors du présent voyage de Leurs Altesses Royales ; des réceptions nombreuses célébreront l'amitié et la fraternité des peuples luxembourgeois et belge. Mais Arlon, qui est plus intimement mêlé à la vie familiale luxembourgeoise, voudrait que, dans la simplicité de son accueil et la cordialité de ses souhaits, Leurs Altesses Royales voient le gage du grand attachement que notre ville porte au Grand-Duché et la vénération affectueuse dont elle entoure les membres de la Famille grand-ducale.

Madame,  
Monseigneur,

Nous prions Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg de bien vouloir agréer l'expression des vœux ardents de bonheur que nous

formons pour Elles-mêmes, Leur famille et Leur peuple et d'accepter en même temps nos souhaits les plus cordiaux de bienvenue sur le sol belge. »

Le train continua ensuite en direction de Namur, où un arrêt était prévu et où S. A. R. le Prince Albert, Prince de Belgique, Prince de Liège, attendait l'arrivée de Leurs Altesses Royales. A Leur descente du train, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg furent salués par le Prince Albert qui Leur présenta M. Robert Gruslin, Gouverneur de la Province de Namur, le Colonel Henri Housiaux, Commandant Militaire de la Province de Namur, et le Baron Louis Huart, Bourgmestre de la Ville de Namur, ainsi que le Chef de la Gare de Namur.

Le train arriva à la Gare Centrale de Bruxelles à 11 heures. A Leur descente du wagon-salon, Leurs Altesses Royales furent accueillies par Sa Majesté le Roi, accompagné de M. Pierre Wigny, Ministre des Affaires Etrangères. Après les salutations, la présentation des Suites, des Membres de l'Ambassade du Luxembourg et de diverses personnalités belges, notamment du Commandant de la 1<sup>re</sup> Circonscription Militaire le Lieutenant-Général Marcel Jooris, du Gouverneur de la Province du Brabant M. Jean de Neef, du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles M. Lucien Cooremans et de M. Marcel De Vos, Directeur Général de la S. N. C. F. B., les Souverains sortirent de la gare, tandis qu'une musique militaire entonna l'hymne national et qu'une batterie d'artillerie exécuta le salut de 51 coups de canon.

En sortant de la Gare Centrale, Leurs Altesses furent chaleureusement ovationnées par la population bruxelloise massée aux abords de la Gare Centrale. Après avoir passé en revue le détachement d'honneur de l'École Royale Militaire, les Souverains montèrent en voiture et le cortège se dirigea vers le Palais Royal. L'escorte royale à cheval encadrait le cortège des voitures. Un bataillon de la Force terrestre rendit les honneurs le long du parcours richement décoré et pavoisé, où la foule réserva un accueil enthousiaste à LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg. La Souveraine répondit par des gestes de la main aux acclamations.

A Leur arrivée au Palais Royal, les Présidents des Chambres législatives et les Membres du Gouvernement furent présentés à Leurs Altesses Royales ainsi que les Membres des Maisons Royales.

A midi, Leurs Altesses Royales, accompagnées de Leur Suite et de Leur service d'honneur, Se rendirent au tombeau du Soldat Inconnu où, en présence de personnalités civiles et militaires et d'une foule très dense, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg déposèrent une couronne de fleurs sur la dalle du monument. Les Souverains Se recueillirent un instant, tandis que la musique

militaire jouait le « Last Post ». Avant de retourner au Palais, Leurs Altesses Royales ranièrent la Flamme du Souvenir et signèrent le Livre d'Or.

### Réception à l'Hôtel de Ville.

A l'issue d'un déjeuner intime au Château de Stuyvenberg, les Souverains gagnèrent en cortège la Grand'Place de Bruxelles. Le long du parcours, les Souverains reçurent l'hommage de la population bruxelloise.

Aux façades des belles maisons historiques de la Grand'Place, les couleurs belges et luxembourgeoises ainsi que les drapeaux de soie des corporations donnaient un air de fête à cette place prestigieuse, où la foule se massait pour ovationner les Souverains. Au moment où les voitures débouchèrent sur la Grand'Place, la foule clama son enthousiasme, tandis que le carillon se mit à sonner.

Les Souverains furent accueillis à Leur descente de voiture par M. le Bourgmestre Cooremans et le Collège échevinal de la Ville de Bruxelles. Par l'escalier d'honneur, Ils entrèrent dans l'Hôtel de Ville, où tous les salons étaient brillamment illuminés. Après avoir signé le Livre d'Or dans le Cabinet du Bourgmestre, Ils gagnèrent la salle gothique, où de très nombreuses personnalités belges et luxembourgeoises étaient réunies.

Voici le texte de l'allocution prononcée par M. le Bourgmestre Cooremans à cette occasion :

« Madame,  
Monseigneur,

Il y a près de 40 ans, exactement le 16 mai 1922, mon éminent prédécesseur le Bourgmestre Max avait l'honneur d'accueillir Vos Altesses Royales en cet Hôtel de Ville.

Avec cette hauteur de vues et cette élégance de pensée qui le distinguaient, il célébrait, outre les affinités historiques et sensibles de nos deux peuples, la solidarité de nos sorts pendant la guerre de 1914 à 1918 et la signature, récente à l'époque, de l'union douanière de nos deux pays.

La longue période qui s'est écoulée depuis lors a matérialisé les espoirs qu'Adolphe Max formulait, mais d'autres événements les ont consolidés ou embellis : les uns tragiques qui nous ont plongés à nouveau dans une même infortune, les autres heureux ceux-là, tel le Marché Commun qui a élargi nos perspectives économiques et surtout les liens familiaux et affectifs qui ont uni nos familles régnantes et au-delà d'Elles ont rapproché plus étroitement encore nos deux nations.

Madame,  
Monseigneur,

L'horaire très restreint et très strict qui nous est imposé, m'a contraint à réduire la longueur de cette allocution, mais la sincérité des senti-

ments n'a jamais été proportionnelle à la durée de leur expression. Vous ne douterez pas, Madame, Monseigneur, de la qualité et de l'intensité de ceux que la population bruxelloise ressent à Votre égard, qu'elle a eu la joie de Vous manifester et dont je suis heureux et fier d'avoir été l'interprète. »

A l'issue de la réception, les Souverains apparurent au balcon qui était décoré de tapisseries. La foule, une fois de plus, ovationna chaleureusement les Souverains.

Les manieurs de drapeaux de l'Ommegang, précédés de tambours, pénétrèrent alors sur la Grand'Place. Les lourds étendards frappés aux armoiries du Brabant, de Bruxelles et des sept lignages de la Ville claquaient dans le vent dès qu'ils furent déroulés devant les Souverains.

Le spectacle offert par les manieurs de drapeau fut très applaudi, et lorsque les Souverains quittèrent la Grand'Place, Elles répondirent une dernière fois aux vivats de la foule.

A 17.30 heures, une réception du Corps diplomatique eut lieu au Palais Royal. A cette occasion, Son Excellence Révérendissime Monseigneur Efreim Forni, Nonce Apostolique, ainsi que les Chefs des Missions diplomatiques accrédités à Bruxelles, accompagnés de leurs épouses, furent présentés à LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince.

### Le Dîner de Gala.

La première journée du séjour de Leurs Altesses Royales en Belgique se termina par un dîner de gala offert par Sa Majesté le Roi au Palais Royal de Bruxelles. Le dîner eut lieu dans la Salle du Trône richement décorée de fleurs.

Le menu de ce dîner était le suivant : Consommé madrilène ; Demoiselles de Cherbourg en belle-vue ; Sauce corail ; Poulet Renaissance ; Bouquetières de légumes ; Pommes persillées ; Parfait de foie gras ; Gelée au porto ; Bombe moka.

Au cours du dîner, Sa Majesté le Roi prononça une allocution, à laquelle répondit Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse. Nous reproduisons ci-après le texte de ces deux allocutions.

### Allocution de S. M. le Roi.

« Madame,

Les manifestations de chaleureuse et cordiale sympathie, dont Votre Altesse Royale vient d'être l'objet à Son arrivée à Bruxelles, témoignent des sentiments qui animent le peuple belge à l'égard de la Souveraine bien-aimée d'un pays, dont la Belgique se sent si proche à tant d'égards.

Les affinités entre les deux peuples sont séculaires. Elles sont morales et matérielles ; elles sont aussi politiques.

Par leur situation géographique et stratégique, le Luxembourg et la Belgique se trouvent au plus important des carrefours du continent. Sur leur sol ont passé ou se sont heurtées, depuis de nombreux siècles, des troupes étrangères en lutte pour des prédominances ou des rivalités nationales. Au cours de ce long passé de vicissitudes souvent tragiques, le Luxembourg et la Belgique ont toujours fini par émerger avec leurs libertés et leurs souverainetés recouvrées.

Pays de transit commercial, importants nœuds de communications internationales, peuples hospitaliers, ardents au travail, soucieux de progrès économique et social, largement ouverts aux échanges, le Luxembourg et la Belgique ont suivi en matière économique, des lignes de conduite parallèles ou communes.

Lorsque se sont manifestés les premiers indices des impératifs de notre époque, ils ont négocié le traité de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, donnant ainsi, depuis 1921, l'exemple d'une compréhension de leur temps et inaugurant la voie d'ententes internationales: le "Cartel International de l'Acier", le Benelux, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, la Communauté Economique Européenne sont autant de témoignages de l'esprit de solidarité qui anime les deux peuples et de leur intelligence des nécessités du progrès.

En s'efforçant de maintenir et même d'accroître leur situation internationale, nos deux nations ont conjugué leurs politiques en faveur de la conciliation et de l'entente, conformément au rôle imparti séculairement aux petites puissances dans l'intérêt de la paix.

Petit par son territoire, important par la place qu'il occupe dans l'économie mondiale, le Luxembourg peut se glorifier d'avoir joué dans l'histoire de l'Europe un rôle marquant, dont nous retirons nous aussi quelque fierté; nous ne pouvons en effet oublier que Votre pays a été uni aux destinées des provinces belges de 1462 à 1839.

Il y a dix siècles, le premier Comte de Luxembourg construisit sur le rocher du Bock un château qui faisait entrer ce pays dans l'histoire. Les Princes de Luxembourg sont parmi les plus illustres de l'Europe; ils ont donné des reines à la France, des rois à la Bohême, des empereurs au Saint Empire, parmi lesquels l'illustre Henri VII, dont Dante célébra la gloire.

Le peuple luxembourgeois, peuple libre, n'a cessé de lutter pour rester maître de son propre sort.

En même temps qu'il s'est acquis ainsi le respect de tous, il a marqué sa volonté, tout en restant lui-même, d'occuper dans l'Europe, qui se constitue au sein du vaste complexe atlantique, une place digne de son passé, de son activité, de son courage et de ses hautes aptitudes.

Des tribulations si souvent renouvelées, un long passé de gloire, un même amour du sol

natal, de ses coutumes, de ses privilèges, un profond attachement à une même civilisation religieuse ont développé dans les deux pays des liens indissolubles d'une amitié toute spéciale que l'alliance de nos deux maisons a encore renforcée.

De tout cœur je forme le vœu que le Grand-Duché de Luxembourg continue à connaître — sous le règne de Votre Altesse Royale — le progrès, la félicité et la paix.

Je lève mon verre à la santé de Votre Altesse Royale, de Son Altesse Royale le Prince de Luxembourg et de la Maison Grand-Ducale.»

## Réponse

de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse.

« Sire,

C'est avec un très vif plaisir que le Prince et Moi avons répondu à la gracieuse invitation qui nous permet de rendre à Votre Majesté et au peuple belge la visite que Votre Majesté a faite au Luxembourg et dont le peuple luxembourgeois garde le meilleur souvenir.

Nous remercions de tout cœur Votre Majesté de l'accueil affectueux qu'Elle nous a réservé; notre gratitude émue s'adresse encore à la population bruxelloise qui nous témoigne une sympathie chaleureuse et spontanée, dont nous sommes vivement touchés.

Votre Majesté a rappelé fort opportunément les nombreuses affinités qui existent entre nos deux pays, affinités fondées sur une communauté d'histoire et de traditions, sur les épreuves traversées en commun et sur un amour égal de l'indépendance et de la liberté.

Nous avons admiré l'effort prodigieux de redressement accompli par la Belgique à deux reprises, après les ravages inouïs causés par deux guerres mondiales.

Nous admirons aussi la sagesse et la modération que la Belgique apporte à la solution des graves problèmes que notre époque troublée pose aux hommes d'Etat et aux nations.

Sire,

C'est pour nous un motif de grande satisfaction que les liens familiaux qui unissent si heureusement nos deux Maisons, s'accompagnent des rapports féconds que l'histoire a noués entre nos Etats par le Traité d'union économique, élargi dans la suite par l'adjonction des accords de Benelux.

Cette heureuse expérience de coopération internationale a ouvert, comme Votre Majesté l'a justement relevé, la série des ententes qui ont conduit à la création des grandes institutions européennes destinées à refaire la solidarité, la sécurité et la prospérité de notre continent.

En nous ralliant dès la première heure à la cause de l'unification européenne, qui doit aboutir logiquement à un régime de coopération

politique, nous sommes persuadés de participer à une œuvre de salut commun pour la paix et la prospérité universelles et de contribuer pour notre part à la sauvegarde d'une civilisation qui nous est chère, parce qu'elle est fondée sur la liberté et la dignité humaine.

A l'époque où nous vivons, ce qui rapproche et unit les peuples, mieux que la solidarité des intérêts matériels, c'est la communauté des idéologies, le culte des mêmes valeurs morales, spirituelles et sociales qui commandent leurs institutions et se reflètent dans leurs mœurs, dans leur vie publique et privée.

## La Journée du 28 avril

### Visite à Bruges et à Gand.

Au programme de la deuxième journée figurait la visite de Leurs Altesses Royales à Bruges et à Gand.

Leurs Altesses Royales ainsi que Sa Majesté le Roi, accompagnés de Leurs Suites et du Service d'honneur, quittèrent Bruxelles vers 10 heures par le train en direction de Bruges. A leur arrivée à Bruges, les Souverains furent accueillis par le Commandant de la 2<sup>e</sup> Circonscription Militaire le Général-Major de réserve Julien Bouhon, le Gouverneur de la Province de la Flandre Occidentale le Chevalier Pierre Van Outryve d'Ydewalle, M. le Bourgmestre de la Ville de Bruges Pierre Van Damme et diverses autres personnalités. Une batterie d'artillerie exécutait le salut de 51 coups de canon.

A la sortie de la gare, ornée de nombreuses plantes vertes, le premier contact avec la foule fut très chaleureux et la Souveraine, très souriante, répondit par des gestes de la main.

Le cortège royal, encadré de l'escorte royale motocycliste, passa devant un détachement de la Force Navale, qui rendit les honneurs, et se dirigea vers la Place du Bourg. Au cours de la visite de la ville abondamment pavoisée et décorée, les Souverains furent acclamés sans cesse par la foule.

C'est dans le hall d'honneur, en présence d'un grand nombre d'invités, que les Visiteurs royaux furent reçus par M. le Bourgmestre de la Ville de Bruges qui prononça une allocution de bienvenue dans la grande salle du Conseil, décorée de superbes corbeilles de fleurs. Voici le texte de cette allocution :

« Madame,

Bruges se sent intimement unie au Grand-Duché de Luxembourg, non seulement par les liens d'amitié et par l'esprit de Benelux, mais aussi et surtout par les liens de parenté étroits entre la Cour de Luxembourg et la Cour de Belgique.

De tout temps des Luxembourgeois ont habité Bruges où ils ont joué un rôle prépondérant.

La Belgique et le Luxembourg, attachés au même idéal de paix, de liberté, de justice et de tolérance, se sentant unis dans leurs aspirations les plus profondes, entendent poursuivre leur coopération confiante dans l'Europe de demain que nous espérons forte, pacifique, prospère et fraternelle.

Je forme des vœux fervents pour le bonheur et l'avenir du peuple belge.

Je bois à la santé de Votre Majesté et de tous les Membres de la Famille Royale, à l'amitié indissoluble entre nos deux pays. »

L'histoire nous apprend qu'au XV<sup>e</sup> siècle une famille noble luxembourgeoise jouissait d'une haute considération à la ville de Bruges.

Pierre de Luxembourg se fit construire une demeure splendide dont le portail était richement sculpté et orné de son blason entouré des insignes de l'Ordre de la Toison d'Or. Cet immeuble, situé place Jean van Eyck, héberge actuellement la bibliothèque de la ville.

Mevrouw,

Brugge gevoelt zich innig met het Groot-Hertogdom Luxemburg verbonden, niet enkel door vriendschapsbanden en door de geest van Benelux, maar ook en vooral door de nauwe verwantschap tussen de vorstenhuizen van Luxemburg en België.

Luxemburgers hebben door de eeuwen heen Brugge bewoond en in deze stad een voorname rol gespeeld.

De geschiedenis leert ons dat, in de 15de eeuw, een edele Luxemburgse familie hier in hoog aanzien stond. Pieter van Luxemburg liet zich een prachtige woning bouwen, waarvan het rijk bewerkt portaal met zijn wapenschild was versierd, omgeven door de kentekenen van de Orde van het Gulden Vlies. In dit gebouw, op het Jan van Eyckplein, is thans de stadsbibliotheek gevestigd.

Madame,

La visite de Votre Altesse Royale et du Prince Félix de Luxembourg, en compagnie de Sa Majesté le Roi, remplit les cœurs de tous nos concitoyens d'une très grande joie.

Des milliers de Brugeois ont déjà donné libre cours à leur enthousiasme; des milliers d'autres s'apprentent à manifester tout haut leur indéfectible attachement et leur profonde reconnaissance.

Nous souhaitons ardemment que la visite de la Chapelle du Saint Sang, du Musée Communal, de l'église Notre-Dame et du Béguinage soit une source de paix et de joie pour le cœur et l'esprit.

Qu'il me soit permis d'offrir à Votre Altesse Royale un témoignage de vive reconnaissance pour cette visite, qui nous fait grand honneur et dont nous sommes très fiers. »

Après les présentations, les Souverains signèrent le Livre d'Or et visitèrent la salle gothique.

LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse, Monseigneur le Prince et Sa Majesté le Roi, accompagnés des Membres de Leurs Suites, Se rendirent ensuite à pied à la Basilique du Saint Sang sous les acclamations de la foule. Les Souverains y furent accueillis par les membres de la Noble Confrérie du Saint Sang, revêtus de leur toge brodée. Mgr l'Evêque de Bruges attendait les Souverains à l'entrée de la Basilique. Les Souverains visitèrent la chapelle Saint-Basile et la Chapelle du Saint Sang et Se recueillirent ensuite devant la châsse contenant le Saint Sang qui Leur fut présentée par Mgr l'Evêque.

Après la visite de la Basilique, Leurs Altesses Royales et Sa Majesté le Roi visitèrent le Musée communal et le Béguinage. Un déjeuner offert par le Gouverneur de la Province réunissait ensuite les Hôtes royaux et les personnalités au Palais provincial.

C'est sous les acclamations d'une foule très nombreuse massée aux abords du Palais provincial que les Souverains quittèrent Bruges, leurs voitures étant encadrées par l'Escorte Royale motocycliste.

A Gand, le programme prévoyait la visite des Floralies. A Leur arrivée à Gand, une batterie

d'artillerie exécutait le salut de 51 coups de canon, tandis que retentit l'hymne national luxembourgeois.

Leurs Altesses Royales et Sa Majesté le Roi furent accueillis sur le perron de l'Exposition par le Ministre de l'Agriculture le Baron de Vleeschauwer, le Gouverneur de la Province de la Flandre Orientale M. Albert Marien, le Commandant Militaire de la Province de la Flandre Orientale le Colonel Henri Kessels, le Bourgmestre de Gand M. Emile Claeys et le Président de la Société Royale d'Agriculture et de Botanique le Comte Jacques de Kerkhove de Dentterghem. Comme à Bruxelles et à Bruges, la population réserva un accueil très chaleureux aux Visiteurs royaux.

Après les présentations des membres du Comité Exécutif, les Souverains visitèrent les Floralies qui offraient un panorama merveilleux et multicolore.

Une réception fut ensuite offerte dans les salons de l'Exposition par le Gouverneur de la Province et le Bourgmestre de la Ville de Gand.

Le départ de Gand eut lieu à 17.15 heures et le retour à Bruxelles à 18.15 heures.

Dans la soirée, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg offrirent un dîner de gala à l'Ambassade de Luxembourg.

Le menu était le suivant: Caviar Malossol; Consommé aux nids de salange; Suprême de caneton bigarade; les Truffes braisées au champagne; Glaçons Balmoral; Fruits; Desserts.

## La Journée du 29 avril

La troisième journée de la visite officielle en Belgique débuta par une réception aux Communautés Européennes. Sa Majesté le Roi et Leurs Altesses Royales Se rendirent dans la matinée au Val-Duchesse, où les Souverains furent accueillis par le Président de la Commission de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique et le Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne.

Dans la salle richement décorée, où eut lieu la réception, le Président de la C. E. E. A. prononça une allocution, à l'issue de laquelle il porta un toast aux Hôtes royaux. Ensuite, les personnalités des Institutions, les Chefs de mission des Etats tiers, les Représentants permanents, les Secrétaires généraux des Institutions et les hauts fonctionnaires des Commissions furent présentés aux Souverains.

### La visite à Mons.

Après la visite aux Communautés Européennes, le cortège, toujours encadré par l'Es-

corte Royale motocycliste, se dirigea vers Mons. Dans toutes les villes se trouvant sur le parcours, le cortège royal fut arrêté par la population qui ovationna très chaleureusement les Souverains, et S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et Sa Majesté le Roi reçurent sur le parcours à différentes reprises des fleurs dans Leur voiture.

L'accueil à Mons fut très enthousiaste. La population en liesse s'était massée le long des rues de la ville en fête et acclamait les Souverains au passage, tandis qu'une batterie d'artillerie exécuta le salut de 51 coups de canon. Les Hôtes royaux furent accueillis à « La Rotonde », siège des Institutions provinciales, par le Gouverneur de la Province du Hainaut M. Emile Cornez, le Commandant Militaire de la Province le Colonel Paul Racot et les membres de la Députation Permanente.

C'est dans les termes suivants que le Gouverneur de la Province du Hainaut, M. Emile Cornez, salua ses illustres hôtes:

« Madame,  
Monseigneur,

J'apprécie hautement le grand honneur qui m'échoit de pouvoir, au nom du Hainaut, accueillir ici Vos Altesses Royales.

La population de ma province a, avec le peuple grand-ducal, de nombreuses affinités. Luxembourgeois et Hennuyers ont, depuis toujours, le même attachement aux institutions démocratiques. Leur histoire a de nombreux points communs: ensemble, ils ont participé aux mêmes luttes pour la défense du Droit et des Libertés; ensemble, ils se sont battus, ont souffert et versé leur sang pour délivrer la Patrie des mêmes oppressions.

A notre époque en pleine transformation, ils sont confrontés aux mêmes problèmes économiques et sociaux.

Cette similitude de vie et de pensée, cette communauté d'idéal et d'intérêt ont rapproché nos deux peuples qui ont appris à se connaître, à se comprendre, à s'apprécier. Les liens qui les unissent sont d'autant plus solides qu'ils reposent, de part et d'autre, sur une très réelle amitié.

Aussi, le salut déférent que j'adresse en ce moment à Vos Altesses Royales et au peuple luxembourgeois tout entier, ne répond-il pas aux exigences du protocole, mais bien aux impératifs du cœur?

Certain de traduire les sentiments profonds des habitants de ma province, je remercie très sincèrement Vos Altesses Royales pour cette visite qui nous honore et marque une grande grande date dans l'histoire du Hainaut. Respectueusement, au nom de la population hennuyère, je forme pour Vous, Madame, et pour Vous, Monseigneur, des vœux de bonheur et de long règne dans la Paix et la Prospérité.

Pour que Vos Altesses Royales conservent de cette visite en Hainaut un souvenir durable, je Les prie de bien vouloir accepter cette œuvre d'un artiste hennuyer de la jeune école, le céramiste Destrebecq, exécutée en terre des gisements de la région de Baudour toute proche.

Sire,

Le Hainaut est fier et heureux d'accueillir à nouveau Votre Majesté et de Lui redire tout son loyalisme et sa déférente affection. »

A l'Hôtel de Ville, les Souverains furent salués par le Bourgmestre de la Ville de Mons M. Léon Collard. Sur la Grand'Place, la foule acclama les Hôtes illustres et des fleurs furent offertes en abondance à S. A. R. Madame la Grande-Duchesse.

Au cours de la réception à l'Hôtel de Ville, le Bourgmestre de Mons prononça une allocution, dont nous reproduisons le texte ci-après:

« Madame,

En Vous accueillant, et Vous, Monseigneur, j'ai le privilège, au nom du Collège Echevinal

et du Conseil Communal, des personnalités ici rassemblées et de la population tout entière, de Vous dire combien nous ressentons l'honneur que Vous nous faites aujourd'hui et de Vous exprimer, en même temps que notre profonde gratitude, la joie sincère qui est la nôtre.

Joie à laquelle s'ajoute le bonheur de saluer, à Vos côtés, la présence du Chef de l'Etat belge, Sa Majesté le Roi Baudouin.

Dans cet Hôtel de Ville, où les siècles ont accumulé les souvenirs de l'Histoire, au cœur de cette vieille et noble cité qui fut la capitale des Comtes de Hainaut, la Grande-Duchesse de Luxembourg n'est pas qu'une Souveraine en visite, Elle est, si j'ose dire, chez Elle, sur une terre qui fut celle de plusieurs des ancêtres de Son illustre famille.

Au cours des derniers siècles du Moyen Age, des alliances importantes ont, en effet, uni la Maison de Hainaut à la Maison de Luxembourg.

Henri VII de Luxembourg, que l'on a appelé "le plus français des Princes de l'Empire", n'appartenait-il pas, par sa mère Béatrice, à notre Maison d'Avesnes?

Avant lui, des successeurs de Baudouin de Constantinople, Gui de Dampierre, qui recueillit la Flandre, et Jean d'Avesnes, qui devint Comte de Hainaut, n'avaient-ils pas épousé les filles du Comte de Luxembourg, Henri V le Grand, compagnon de croisade de Saint-Louis?

Philippine de Luxembourg gouverna le Hainaut dans les premières années du règne de son fils, Guillaume I<sup>er</sup>. — Ainsi, au tournant du 13<sup>e</sup> et du 14<sup>e</sup> siècle, une Princesse hennuyère mena la politique du Luxembourg et une Princesse luxembourgeoise participa à celle du Hainaut.

Dois-je dire, Madame, que ces affinités et bien d'autres encore, qui se sont établies au cours de l'Histoire, ne sont pas les seules raisons que nous avons de Vous réserver ici un accueil, dont je souhaite que Vous emportiez l'assurance qu'il vient du cœur de toute notre population?

Il n'est pas un seul de nos concitoyens qui n'aime le Grand-Duché. — Pour chacun de nous, il est, bien sûr, un merveilleux pays de tourisme et de repos, aux cités si agréables, aux rivières charmantes dont les noms chantent comme leurs eaux claires, où nos Ardennes se prolongent et s'épanouissent en apothéose.

Mais c'est aussi un pays de travail, dont la population, digne et laborieuse, est si proche de la nôtre qui a connu, comme nous et plus tragiquement encore, la destruction matérielle, les massacres et les tragédies d'une guerre affreuse, et qui a surmonté ses épreuves, relevé ses ruines, rétabli son prestige avec un tenace, un admirable courage.

Le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique, nations petites par leur territoire, n'ont-elles pas donné, toutes deux et ensemble, l'exemple de la sagesse et de la prévoyance?



Alors que la création d'une entité européenne n'était encore qu'une idée qui cherchait péniblement son chemin, n'avons-nous pas, par notre union économique, ouvert la voie aux développements que nous connaissons aujourd'hui?

Tels sont, Madame, les sentiments de déférent hommage à Votre égard et envers Vous, Monseigneur, et de chaude amitié à la nation luxembourgeoise qu'en quelques mots j'ai essayé d'exprimer.

Nous avons voulu les rendre concrètes. Nous espérons que notre initiative recevra Votre agrément.

Les cadeaux que nous Vous demandons de vouloir bien accepter, sont fort modestes. Le premier est un ensemble de pièces uniques, faites à Votre intention, qui allient l'imagination délicate de l'artiste à la beauté de la matière — de la terre de chez nous — et à la perfection de la fabrication.

L'autre est symbolique. C'est une lampe de mineur, témoin de cette industrie charbonnière qui fut notre richesse, laquelle, aujourd'hui, hélas, se meurt. Nous aurions pu en faire exécuter un modèle de luxe, en métal précieux. Nous avons pensé qu'il Vous plairait davantage de recevoir une humble lampe qui soit authentique, qui ait été la compagne de travail et la sauvegarde d'un de nos ouvriers mineurs.

Puissiez-Vous, Madame, en daignant les recevoir, emporter avec Vous le souvenir de ce qui fut, aujourd'hui, notre joie et notre honneur.»

A l'issue du déjeuner offert par le Gouverneur de la Province du Hainaut et le Bourgmestre de la Ville, les Souverains visitèrent l'Hôtel de Ville avant de repartir pour Bruxelles par la route.

Après le retour à Bruxelles, en fin d'après-midi, eut lieu à l'Ambassade de Luxembourg bourg une réception des ressortissants luxembourgeois résidant en Belgique. Cette réception se déroula dans une atmosphère très détendue et LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince, entourés de S. Exc. M. l'Ambassadeur de Luxembourg à Bruxelles et Madame Nicolas Hommel, s'entretenaient longuement avec les membres de la colonie luxembourgeoise.

#### Le dîner offert par le Gouvernement belge.

Dans la soirée, le Gouvernement belge offrit un dîner aux Musées Royaux du Cinquantenaire. Leurs Altesses Royales et Sa Majesté le Roi furent accueillis à Leur arrivée par M. Gaston Eyskens, Premier Ministre, M. Pierre Wigny, Ministre des Affaires Etrangères, et M. Charles Moureaux, Ministre de l'Instruction Publique.

Le menu comprenait un consommé au marsala, des langoustes à la parisienne avec cœur de palmiers, des champignons à la crème, du

saumon farci aux aromates avec pommes olivettes et des fraises Romanoff.

#### Le Retour à Luxembourg.

Le 30 avril, à 9 heures, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg ainsi que Sa Majesté le Roi, accompagnés de Leurs Suites, quittèrent le Palais Royal pour la Gare Centrale. A Leur arrivée à la gare, les Souverains furent accueillis par Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, entouré de plusieurs personnalités civiles et militaires.

Après avoir pris congé de Sa Majesté le Roi et des personnalités présentes sur le quai, Leurs Altesses Royales montèrent dans le train, accompagnées de la Suite luxembourgeoise.

Le train arriva à Luxembourg peu avant midi. A Leur descente du wagon-salon, Leurs Altesses Royales furent accueillies par LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc héritier et Madame la Grande-Duchesse héritière.

Après l'exécution de l'hymne national, Leurs Altesses Royales saluèrent les personnalités présentes sur le quai et passèrent en revue le détachement d'honneur.

Leurs Altesses Royales prirent ensuite congé des personnalités au pavillon grand-ducal, puis le cortège, encadré d'une escorte motocycliste de l'Armée, regagna le Palais grand-ducal en traversant les artères pavoisées de la capitale.

#### Echange de télégrammes

A Son arrivée à la frontière belgo-luxembourgeoise à Kleinbettingen, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse adressa le télégramme suivant à Sa Majesté le Roi des Belges:

« A Sa Majesté le Roi,  
Palais Royal, Bruxelles.

En quittant la Belgique après ces trois journées radieuses que nous devons à l'hospitalité de Votre Majesté, le Prince et moi avons à cœur de Lui exprimer, une fois de plus, l'assurance de notre plus vive gratitude à laquelle se joint la reconnaissance profonde du Gouvernement et du Peuple luxembourgeois.

L'accueil si chaleureux que Votre Majesté, la Famille Royale, les Autorités et le Peuple belges nous ont réservé restera pour nous le plus émouvant témoignage de la sympathie réciproque et des liens d'affection qui unissent nos deux pays.

En assurant Votre Majesté que nous en garderons un souvenir ému, nous La prions de croire à notre inaltérable attachement et d'accepter les vœux ardents que nous formons de tout cœur pour Sa personne et pour la Nation belge.

Charlotte »

A ce message, Sa Majesté le Roi donna la réponse suivante :

« A Son Altesse Royale  
Madame la Grande-Duchesse,  
Palais Grand-Ducal, Luxembourg.

Je remercie Votre Altesse Royale de l'aimable message qu'Elle M'a adressé au moment de quitter la Belgique. Pour le Peuple belge, pour Ma Famille et pour Moi-même les trois journées que Votre Altesse Royale et Monseigneur le Prince ont passées dans Mon pays, laisseront le merveilleux souvenir de la grâce et de la bonté avec lesquelles Votre Altesse Royale a apporté

le témoignage de l'amitié luxembourgeoise. Le Gouvernement, les Autorités belges et le Peuple tout entier ont été heureux de pouvoir manifester à leur tour à la Souveraine d'un Etat ami, uni à la Belgique par des liens particulièrement étroits, les sentiments de respect et d'attachement qu'ils ressentent pour Vos Altesses Royales et pour le Peuple luxembourgeois.

Je prie Votre Altesse Royale et Monseigneur le Prince de croire à Ma profonde affection et d'agréer les vœux chaleureux que Je forme pour Leur bonheur personnel et pour la prospérité de la Famille Grand-Ducal et du Peuple luxembourgeois.

Baudouin. »